**PLAN CLIMAT**

**Atelier d’élaboration de propositions – Economie - 29 mai 2019**

Réunis le 29 mai 2019, les participants du Club Climat ont émis les propositions suivantes :

## Travailler avec les entreprises pour favoriser leurs bonnes pratiques

1. Sensibiliser et encourager les bonnes pratiques des entreprises en matière de production d'énergie
* Sensibiliser les entreprises au potentiel de production d'électricité grâce à des installations sur leurs sites (toitures, parkings...).
* Faciliter la réalisation d'études et de chiffrages des installations générant de l'électricité.
* Étudier le potentiel et développer des projets de fermes solaires dans la partie rurale du territoire.
1. Valoriser et encourager les bonnes pratiques RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) sur le territoire
* Identifier les personnes ressources dans le domaine de la RSE dans les entreprises de l'Avalonnais.
* Organiser des conférences et des rencontres afin de valoriser les démarches ambitieuses et mutualiser les expériences RSE.
* Valoriser les initiatives RSE des entreprises du territoire dans les documents de communication de la CC AVM et du pays avalonnais.
* Valoriser les labels RGE pour les artisans du territoire Artisans.
* Faire connaître la norme RSE- ISO 26000 auprès des acteurs économiques du territoire.
* Inventer un label pour l'économie locale afin de valoriser les bonnes pratiques
* Favoriser les échanges entre entreprises locales.
1. Développer l'économie circulaire sur le territoire
* Promouvoir le réemploi et la réparation en soutenant les acteurs de ces filières sur le territoire.
* Créer une recyclerie au sein de la déchetterie : afin de rénover et réemployer ce qui est déposé, en créant un atelier ou une association d'insertion.
* Mettre en place dans les collectivités un point de collecte du PVC.
* Encourager les entreprises à développer des produits à partir de produits recyclés.

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

**Mettre en place de nouvelles filières plus responsables**

* Développer une stratégie de territoire pour attirer des entreprises éco-citoyennes.
* Développer l'offre de formation aux métiers du développement durable.
* Développer des filières locales de recyclage et d'ESS.
* Favoriser la construction de bâtiments en bois en s’appuyant sur une filière bois locale.

**Renforcer les liens entre économie et territoire**

* Raisonner en bassin de vie dans toute logique économique pour le territoire.

**Développer les compétences sur le territoire**

* Créer des formations professionnelles à l'écoconstruction et mettre en place une labellisation plus exigeante que la RGE.
* Faire une campagne de formation au développement durable pour les services d'urbanisme des communes et de la communauté de commune.
* Travailler avec les acteurs économiques pour encourager la consigne du verre sur le territoire.

## Mobiliser les artisans et commerçants du territoire

1. Informer et sensibiliser sur la démarche zéro déchet
* Encourager la possibilité de vente en vrac auprès des commerces du territoire.
* Faire connaître la monnaie locale et encourager les commerces locaux à l'accepter et la promouvoir.

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

#### Renforcer l’économie locale

* Développer les fab labs, les AMAPS, les recycleries et les espaces de coworking sur le territoire.
* Favoriser l'économie circulaire.
* Favoriser les circuits courts en impulsant la création d'AMAP et de lieux tels que les magasins de producteurs.
* Favoriser les commerces de centres-villes et limiter l'implantation de centres commerciaux.
* Favoriser la réimplantation et la pérennité de l'artisanat local (loyers aidés).
* Encourager les jeunes à s'orienter vers les métiers de l'artisanat et à utiliser des matériaux locaux et favoriser les artisans locaux dans la commande publique.

## Rendre les zones d’activités exemplaires

* Encourager les démarches concertées dans les zones d'activités (co-voiturage, mutualisation de flottes de vélo, accès par navette, groupement de commandes).
* Réhabiliter l'ancienne voie d'accès chemin de fer désaffectée, en chemin de marche ou de vélo.

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

* Limiter le développement de zones d'activités.

## Faire des acteurs publics et des associations des écoacteurs

1. Être exemplaire dans les achats
* Impulser une politique d'achats responsables sur l'ensemble du territoire en facilitant aux communes l'accès aux achats responsable par des groupements de commande.
* Mettre en valeur l'exemplarité de la CC AVM lors des manifestations ou évènements recevant du public (vaisselle durable, produits locaux bio ou responsables...).
* Privilégier les produits locaux et bio et limiter les emballages dans les cantines scolaires.
1. Encourager les bonnes pratiques auprès des acteurs publics
* Encourager les bâtiments publics à générer l'énergie pour leur consommation grâce à des panneaux photovoltaïques.
* Encourager les économies d'énergie dans les bâtiments publics.
* Étudier et impulser la possibilité d'utiliser des tuiles patrimoniales photovoltaïques telles qu'utilisées à Florence.
* Communiquer sur les initiatives responsables et les bonnes pratiques des territoires, notamment sur les réseaux sociaux (cf. innovations en termes d'éclairage public dans les communes).
* Favoriser l'émergence des territoires en transition pour partager des démarches ambitieuses sur la transition énergétique.

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

**Faire de la transition écologique un levier de croissance économique**

* Mettre en place un plan "administration exemplaire" en matière d'achat pour la Communauté de commune.
* Développer l'exemplarité dans la commande publique.

## Favoriser un tourisme « vert »

1. Sensibiliser les acteurs du tourisme aux démarches durables
* Utiliser la démarche du Grand Site pour favoriser le tourisme durable.
* Promouvoir le label- « Valeur parc » et l'écolabel européen.
* Rassembler l'ensemble des informations sur le tourisme durable et les bonnes pratiques dans un guide et des outils de communication.
* Valoriser l'engagement éco-responsable des hébergeurs - notamment sur l'énergie, la consommation et la gestion des déchets.
1. Impliquer les acteurs dans la filière
* Former les agents de la Chambre économique pour conseiller les hôteliers et hébergeurs sur les pratiques éco-responsables (notamment au moment des installations).
* Sensibiliser les notaires, agents immobiliers, architectes pour qu'ils encouragent les acheteurs à faire les démarches auprès de l'EIE ou du futur service public de l'énergie, notamment sur les rénovations écologiques du bâti ancien.
* Travailler avec les campings afin qu'ils proposent des démarches eco-responsables (énergie, déchets, accessibilité des sites en modes actifs).
1. Développer les possibilités de tourisme sans voiture et le tourisme « léger »
* Proposer et mettre en valeur des alternatives à la voiture pour se déplacer sur le territoire (transports collectifs, Rézo pouce, vélo).
* Promouvoir le tourisme pédestre et les randonnées sur le territoire, notamment le chemin de Compostelle depuis Vézelay et l'offre touristique tout au long du trajet.
* Développer le tourisme à vélo et le valoriser (communication et signalétique sur le territoire).
* Promouvoir la location de VAE (vélos à assistance électrique) pour des séjours touristiques, notamment à la gare d'Avallon.
* Mettre à disposition des locaux peu onéreux pour des entreprises de location et de réparation de vélos.
* Faire connaître et développer le réseau de « couch surfing » (possibilité de dormir chez l'habitant) sur le territoire.
* Valoriser Soutenir l'association Paris-Sens-Vézelay.

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

* Définir les critères d'une filière tourisme durable sur le territoire et la développer.
* Prendre en compte la démarche Grand Site de France en cours de labellisation qui concerne les 18 communes du Vézelien, en faveur du tourisme durable, avec des objectifs pouvant être liés au PCAET.

## Communiquer sur les efforts engagés par les entreprises, et mettre en valeur le dynamisme « vertueux » du territoire

* Valoriser les entreprises qui agissent, notamment dans la communication du PETR et de la CC AVM (magazines et sites Internet).

## Sensibiliser sur la réduction des déchets

1. Développer le compostage chez les particuliers, les entreprises et les collectivités du territoire
* Proposer la collecte des déchets verts pour le compost dans l'ensemble des communes.
* Accompagner les communes qui souhaitent implanter des composteurs collectifs de quartier, notamment en impliquant les bailleurs sociaux.
* Étudier la possibilité de revente du terreau issu du compost des collectivités pour les habitants.
* Poursuivre la distribution des bacs à compost (composteurs en bois si possible).
* Encourager les particuliers à construire des composteurs en palettes.
* Encourager le partage d’équipements tel que des broyeurs dans un quartier.
1. Promouvoir la réduction des déchets à la source
* Sensibiliser le grand public et les publics scolaires sur la réduction des déchets.
* Créer une université des savoirs et des compétences sur le thème des déchets pour promouvoir notamment les démarches zéro déchet et les méthodes.
* Baisser la redevance incitative pour les personnes qui ne produisent quasiment pas de déchets.
* Proposer des poules à des particuliers pour réduire les déchets organiques.
* Travailler sur le gaspillage alimentaire (restaurants, restauration collective) et valoriser les bonnes pratiques (doggy bags, cantines)
1. Favoriser le recyclage et les gestes civiques
* Installer des poubelles à certaines endroits du territoire (notamment sur des sites naturels).
* Mettre en place des cendriers devant les lieux publics, les lieux privés (bars, restaurants).
* Étudier les systèmes de recyclage de plastique dans les centres commerciaux.
* Valoriser les comportements de tri et faire connaître les sous-produits du tri issus du recyclage (stylos, vestes polaires …).
* Encourager les évènements citoyens festifs autour du ramassage de déchets, en impliquant notamment les collèges et lycées.
* Encourager les démarches telles que le plogging (ramassage des déchets par les randonneurs ou personnes qui font leur jogging) et distribuer des pinces à déchets.
* Lancer une campagne de sensibilisation sur les déchets sur les camions-poubelles. Associer les publics scolaires à cette campagne (recherche de slogans, concours photo…).
1. Favoriser le réemploi sur le territoire
* Faire connaître la recyclerie de Montillot.
* Installer des points de tri ou des colonnes dans les déchetteries pour les objets qui pourraient être réutilisés (chaussures, sacs…).

**RAPPEL : contributions de la réunion du 13 mars et du forum en ligne**

* Créer une filière compost.
* Considérer tout déchet comme une ressource et favoriser le recyclage et la réutilisation.